



## INSCRIPTIONS 2022/2023

### Pièces obligatoires à l'inscription

- Fiche d'inscription recto-verso entièrement remplie et signée,
- Le paiement de la cotisation complète,
- Certificat médical à jour pour la pratique des cours souscrits,
- *Si vous étiez membre de la Section GV Petit Chantilly l'année dernière, merci de cocher la case*

À renvoyer ou déposer  
dans la Boîte aux Lettres  
1 Avenue des Pins  
44700 ORVAULT  
ou remettre aux membres  
du bureau lors des cours

### Renseignements Administratifs

Nom et Prénom de l'adhérent (en lettres capitales) \_\_\_\_\_

Sexe  M  F Date de naissance |\_\_| |\_\_| / |\_\_| |\_\_| / |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| Ville \_\_\_\_\_

Téléphone Fixe |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| / Téléphone Portable |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|

Acceptez-vous de recevoir des sms en cas d'annulation de cours ? Oui

E-mail \_\_\_\_\_

Acceptez-vous de recevoir des mails en cas d'annulation de cours ou pour toute information de l'association ? Oui

Je peux me rendre disponible pour aider l'association: Non  Oui  dans les domaines suivants \_\_\_\_\_

### Discipline (Prévoir obligatoirement pour raison sanitaire, Tapis, Haltères, Élastiband, Serviette, Bouteille d'eau)

Jour	Horaire	Activité en Salle		Jour	Horaire	Activité en Salle	
Lundi	09 h 00 – 10 h 00	Renforc' Muscul. Gym. Tonique	<input type="checkbox"/>	Mardi	09 h 00 – 10 h 00	Pilates	+ 15 € <input type="checkbox"/>
	10 h 00 – 11 h 00	Renforc' Muscul. Gym Classique	<input type="checkbox"/>		10 h 00 – 11 h 00	Body Zen	<input type="checkbox"/>
	11 h 00 – 12 h 00	Gym Stretching + Renfo. Musculaire	<input type="checkbox"/>		11 h 00 – 12 h 00	Pilates	+15 € <input type="checkbox"/>
	17 h 00 – 18 h 00	Renforc' Musculaire Tonique	<input type="checkbox"/>		18 h 00 – 19 h 00	Renforc' Musculaire Accentué	<input type="checkbox"/>
	18 h 00 – 19 h 00	Cross Training Hiit/ Steps	<input type="checkbox"/>		19 h 00 – 20 h 00	Pilates	+ 15 € <input type="checkbox"/>
	19 h 00 – 20 h 00	Zumba – Danse Fitness	<input type="checkbox"/>				
	20 h 00 – 21 h 00	Mouv' Danse – Free Danse	<input type="checkbox"/>				

Jour	Horaire	Activité en Salle		Jour	Horaire	Activité en Salle	
Jeudi	09 h 00 – 10 h 00	Renforc' Muscul. Gym. Tonique	<input type="checkbox"/>	Jeudi	09 h 00 – 10 h 00	Renforc' Musculaire Tonique	<input type="checkbox"/>
	10 h 00 – 11 h 00	Renforc' Muscul. Gym Classique	<input type="checkbox"/>		10 h 00 – 11 h 00	Body Zen	<input type="checkbox"/>
	11 h 00 – 12 h 00	Gym Stretching + Renfo. Musculaire	<input type="checkbox"/>		11 h 00 – 12 h 00	Gym Dansante	<input type="checkbox"/>
	18 h 00 – 19 h 00	Renforc' Musculaire Tabata 20/10	<input type="checkbox"/>	Vendredi	09 h 00 – 10 h 00	Renforc' Muscul. Gym. Tonique	<input type="checkbox"/>
	19 h 00 – 20 h 00	Zumba – Danse Fitness	<input type="checkbox"/>		10 h 00 – 11 h 00	Gym Stretching + Renfo. Musculaire	<input type="checkbox"/>
	20 h 00 – 21 h 00	Body Zen	<input type="checkbox"/>				

### Proposition de cours en extérieur + Marches Actives et Nordiques Habituelles

Jour	Horaire	Activité en Extérieur		Jour	Horaire	Activité en Extérieur	
En prévision	2022 – 2023	Aqua Gym + <b>Supplément</b>	<input type="checkbox"/>	Mardi	14 h 00 – 15 h 30	Marche Active	+ 15 € <input type="checkbox"/>
Attente Autorisation:		Montant Communiqué en Sept.	<input type="checkbox"/>				
Mercredi	09 h 30 – 11 h	Marche Nordique	+ 15 € <input type="checkbox"/>	<b>Adhésion – 125 €</b>		<b>Prix de l'Adhésion représente :</b> (32,50 € Fédération + 90 € Cotisation + 2,50 Adhésion)	
	11 h 00 – 12 h 30	Marche Nordique	+ 15 € <input type="checkbox"/>				
Samedi	09 h 30 – 11 h 00	Marche Nordique	+ 15 € <input type="checkbox"/>	<b>Supplément de 15 € pour :</b> Pilates et Marches (durée 1 h 30) <b>Supplément de 15 € à partir du 2<sup>ème</sup> cours et par cours supplémentaire</b> <b>Supplément pour Aqua-Gym communiqué en Septembre 2022</b>			
	11 h 00 – 12 h 30	Marche Nordique	+ 15 € <input type="checkbox"/>				

### Certificats médicaux

1 Pour les anciens adhérents :

- le certificat médical remis en 2019 doit être renouvelé et remis obligatoirement avec la fiche d'inscription.
- Pour ceux qui l'ont fourni en 2020-2021-2022, nous vous remercions de remplir l'attestation de bonne santé annexée à votre inscription. Si vous avez répondu négativement à toutes les questions du questionnaire, vous n'avez rien d'autre à fournir. Si vous avez répondu oui à ou moins une question, veuillez nous fournir dans ce cas un certificat médical.

2 Pour les nouveaux inscrits un certificat médical est obligatoire pour valider l'inscription.





**Merci de cocher une case – selon votre choix - dans chacun des cadres ci-dessous**

**1- certificat médical ou questionnaire santé (cocher la case)**

Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé joint, il n'y aura pas de certificat médical à fournir. En revanche, si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical.

**C Attestation du questionnaire de santé:**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 20 avril 2017, lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive 2022/2023 au club EPGV du Petit Chantilly

Fait à, \_\_\_\_\_ le |\_\_| |\_\_| / |\_\_| |\_\_| / |\_2\_| |\_0\_| |\_2\_| |\_2\_|

Signature Obligatoire

|\_\_\_\_\_ |

**C Certificat médical obligatoire pour :**

- Tout nouveau licencié,
- Tous les licenciés dont le certificat a été remis pour la saison 2018/2019
- Tous les licenciés qui ont coché au moins une case oui sur le questionnaire de santé joint.

**2 Assurance: voir tableau joint**

Je prends note que la cotisation de base est comprise dans le prix de l'adhésion.

**C** Je souscris à L'IAC sport (facultatif / + 10€ lors de votre souscription en ligne via le site internet), pour se faire, merci de vous rendre sur le site internet: <https://ffepgv.grassavoye.com/>. Cette souscription est personnelle et prise indépendamment de AGVPC.

**3 Photos**

Dans le cadre des activités du club, des photos ou vidéos peuvent être prises pour illustrer nos différentes séances sportives et en faire la promotion (aucune donnée personnelle ne sera indiquée) sur le site du club [www.epgv.ovh](http://www.epgv.ovh), le livret d'accueil, le site de la FFEPGV...

- C** J'accepte la publication de ma photo
- C** Je refuse la publication de ma photo

*Ces données seront conservées pour la durée nécessaire à l'exploitation autorisée ci-dessus.*

*Chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données à caractère personnel qui la concernent ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de ses données. Afin d'exercer ses droits ou pour toute question portant sur le traitement des données à caractère personnel, chaque personne concernée peut s'adresser aux Membres du Bureau de la Section GV Petit Chantilly (E-mail: [gv.petitchantilly@orange.fr](mailto:gv.petitchantilly@orange.fr), tel. : 02-40-72-03-51/02-40-63-67-44). La personne concernée dispose également d'un droit de recours auprès des autorités de contrôle nationales compétentes telles que la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en France en cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel.*

**4 Cotisation + Licence + Adhésion**

Je joins un chèque de \_\_\_\_\_ à l'ordre de « GV Petit Chantilly », représentant les prestations suivantes :

Désignation des Prestations	Montant
Adhésion club (2.50 €) + Licence (32.50 €) + Cotisation (90 €)	125 €
Supplément 1 cours de Pilates –	15 € à reporter
Supplément Marche Active –	15 € à reporter
Supplément Marche Nordique –	15 € à reporter
Supplément Aqua-Gym	Montant communiqué ultérieurement
	€
	€
<b>Suppléments à partir du 2<sup>ème</sup> cours – nombre de cours supplémentaires ( ____ x 15 €) montant à reporter</b>	€
<b>Total à payer</b>	<b>€</b>





## Questionnaire de santé « OS – SPORT »

Publié par l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive au JORF n°0105 du 4 mai 2017

### Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) - Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2) - Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3) - Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4) - Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5) - Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6) - Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>À ce jour</b>		
7) - Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8) - Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9) - Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<p><b>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.</li> <li>Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.</li> </ul>		

Fait à, \_\_\_\_\_ le |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_0\_|\_|\_|





GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU PETIT CHANTILLY  
 1 Avenue des Pins – 44700 ORVAULT  
 Tél. : 06-22-64-78-62 – 02-40-72-03-51 – ou – 06-81-83-73-69  
 Email : [gv.petitchantilly@orange.fr](mailto:gv.petitchantilly@orange.fr)

Site internet : <https://gymnastiquevolontairepetitchantilly.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/gymnastiquevolontaire.petitchantilly>



## Garantie de notre assureur



Groupama



GRAS SAVOIE  
 WillisTowersWatson I.P.P.M.

Responsabilité Civile		
• Dommages Corporels		30 000 000€
• Dommages matériels et immatériels consécutifs		15 000 000€
• Dommage immatériels non consécutifs		1 500 000€
Atteintes à l'environnement		5 000 000€ par année
Intoxications alimentaires		5 000 000€ par année
Occupation temporaire de locaux		30 000 000€
Matériel utilisé temporairement		7 700€ par sinistre (franchise 150€)
Responsabilité Mandataire Sociaux		1 000 000€
Défense		300 000€
Évènement mettant en jeu la RC		50 000€
Autres cas de défense		
Indemnisation des dommages corporels		
	<b>BASE</b>	<b>IAC SPORT 10€/AN</b>
Cette garantie n'est pas obligatoire. Le code du sport prévoit la possibilité de la refuser (0,50€). La FFEPGV vous rappelle néanmoins l'intérêt de souscrire une assurance Individuelle Accidents auprès de l'assureur de votre choix		Ces garanties se substituent à l'offre de base.
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne	700€ dans la limite de 3 semaines	1500€ dans la limite de un mois
Remboursement des frais médicaux... • Dont lunettes • Dont rattrapage scolaire • Location tv	Forfait total de 2 000€ 250€ 16€/j max 3100€ Inclus forfait	Forfait total de 4 000€ 500€ 2h/j max 7 500€ Inclus forfait
Invalidité Jusqu'à 50%	20 000€	120 000€
50-100% sans tierce personne	30 000€	150 000€
50-100% avec tierce personne	50 000€	300 000€
Décès Seul	10 000€	30 000€
Capital majoré ( par conjoint et enfant à charge, maximum 3)	+ 5000€ /personne du foyer	+ 5000€ /personne du foyer
Frais de recherche et secours (sur remboursement des frais engagés par la victime)	7 700€	7 700€
Assistance – +33 1 41 85 81 02 – contrat n°58 225 118		
Rapatriement		Frais Réels
Frais Médicaux à l'étranger		150 000€
Assistance en cas de décès	Frais réels pour le transport et accompagnement défunt	2 500€
Frais de cercueil		Retour anticipé
Assistance voyage		2 500€
Avance de fond (en cas de vol, perte ou destruction des moyens de paiement et papiers d'identité)		

## Informations sur le RPGD

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative. Ces informations sont communiquées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour la prise de la licence fédérale.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un courrier à l'adresse suivante : 46/48 rue de Logny – 93100 Montreuil